

IMMOBILIER TRANSACTION

« Responsable d’Affaires en Immobilier »

Titre reconnu par l’Etat de niveau 6 (Bac +3) – 60 crédits ECTS

Bac +3 Rythme de la formation : Alternance ou initial



METIERS VISES :

- Négociateur immobilier
- Agent immobilier
- Conseiller commercial
- Responsable d’affaires en immobilier

DURÉE :

1 an : Septembre N à Septembre N+1

Rythme de formation permettant de concilier une immersion professionnelle et une formation complète.

RYTHME :

Plusieurs rythmes de formation au choix

CONDITIONS D’ADMISSION :

- Bac + 2 validé* (120 crédits ECTS) ou Bac suivi de 5 années d’expérience dans le secteur tertiaire
- Passage de tests d’entrée
- Dossier de candidature et entretien

*Autre profil : contactez-nous

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Cours alternant des apports théoriques et des exercices pratiques.
- Une équipe pédagogique composée d’enseignants et de professionnels diplômés.

A LA FIN DE LA FORMATION, VOUS OBTENEZ* :

- Le titre « Responsable d’Affaires en Immobilier » de niveau 6 (Bac +3)
- Le Bachelor Immobilier – Transaction

* Sous condition de validation (voir règlement d’examen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réussir son intégration dans le secteur immobilier pour exercer le métier de négociateur immobilier. Faire preuve d’initiative et d’autonomie pour pouvoir ainsi évoluer vers des fonctions à responsabilité.

PUBLIC :

- Etudiants
- Salariés (reconversion, promotion)
- Demandeurs d’emplois

COMPETENCES CLES

- Identifier des tendances et trouver des biens immobiliers susceptibles d’être au centre de futures transactions immobilières
- Estimer la valeur vénale ou locative d’un bien immobilier
- Promouvoir des biens immobiliers d’une manière commerciale
- Accompagner un client jusqu’au terme de la transaction immobilière

LES MOYENS TECHNIQUES :



Possibilité de déjeuner sur place ou dans l’environnement proche



Salles informatiques & Wifi



Suite office 365 + Campus numérique



Salles équipées de vidéoprojecteur et écran

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

Contrôles en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l’équipe pédagogique.

Un bilan individuel d’acquisition des compétences et des savoirs est réalisé en fin de chaque semestre.

Tout au long de son parcours pédagogique, l’étudiant élabore un projet personnel qui fait l’objet d’un mémoire et d’une soutenance devant un jury de professionnels.

ACCESSIBILITE AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation consultez-nous

VOTRE PROGRAMME :



Bac+3

Durée de la formation : 1 an (504 h)

- **Environnement économique et juridique de l'immobilier**

Connaître l'environnement de l'immobilier et exercer son activité dans le respect du droit et des pratiques de l'immobilier.

- **Techniques du bâtiment**

Savoir analyser techniquement un bien immobilier.

- **Gestion immobilière et Syndic**

Avoir une approche fondamentale de la gestion locative et de la copropriété.

- **Négociation immobilière**

De la découverte clients vendeurs/acquéreurs à la prise de mandat, rédaction d'un compromis et suivi jusqu'à l'acte authentique.

- **Estimation de biens**

Savoir estimer un bien immobilier à partir de son analyse technique.

- **RSE**

Dans un contexte où les enjeux du développement durable sont majeurs, contribuer à l'imbrication et à l'intégration de la RSE dans les stratégies, les services et les fonctions des entreprises en concertation avec les parties prenantes.

- **Législation et Gestion des Ressources Humaines**

Intégrer toute la problématique de la gestion des ressources humaines par le droit du travail.

- **Techniques de vente**

Assurer toutes les phases de la vente grâce à la maîtrise des techniques commerciales et la mise en place d'outils d'aide à la vente.

- **Anglais**

Être capable d'exercer son métier en anglais.

- **Communication et Management**

Être capable d'exprimer en toutes situations un message cohérent et attractif, utiliser des techniques de management,

- **Gestion Financière et Culture Entrepreneuriale**

Savoir analyser les documents comptables d'une entreprise et établir un prévisionnel financier.

- **Conduite de projet**

Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son projet.

- **Simulation professionnelle**

Préparation à l'épreuve technique de simulation professionnelle.

Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative, la certification peut être obtenue par la formation ou la VAE¹.

➤ Pour ce type de parcours, adressez votre demande à executive@ecoris.com

Le programme est découpé en blocs de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme.

¹VAE : Validation des Acquis de l'expérience